

CALCUL DE VOTRE COTISATION

TOTAL EFFECTIF GARD (E)

1/ PARTIE FIXE DE VOTRE COTISATION = (1)

Effectif	< à 6 sal.	< à 11 sal.	De 11 à 100	De 101 à 500	+ de 500
Montant	190€	380 €	380 + Effectif (E) X 14 €	2 300 €	3 200 €

2/ PARTIE LIBRE, COTISATION SUPPLEMENTAIRE VOLONTAIRE = (2)

MONTANT TOTAL (1+2) :

Cette cotisation est déductible de vos charges, dans le cadre des frais de gestion.
Votre adhésion est valable jusqu'au 31 décembre 2020.

Acceptez-vous de paraître dans l'annuaire accessible sur www.upe30.com depuis l'espace réservé aux adhérents ?
 Oui Non

Souhaitez-vous recevoir la newsletter hebdomadaire ? Oui Non

OFFRE NOUVEL ADHERENT : Souhaitez-vous bénéficier d'un abonnement d'un an à l'édition numérique du journal l'Opinion ? Oui Non

Fait à : le : __/__/__

Réglé par virement

IBAN : FR76 1660 7002 6109 0254 3201 855

BIC : CCBPFRPPPPG

Réglé par Chèque Bancaire n°

Etablissement bancaire

Règlement à envoyer à :

UPE30 – 13 bis bd Talabot – 30 000 NIMES

Signature et cachet de l'entreprise

Un reçu vous sera adressé par retour du courrier

VOTRE INTERLOCUTRICE A L'UPE30

Mme Anne VOISINNE – Chargée de relation adhérents

06 26 29 29 71 – anne.voisinne@upe30.com

NB : Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Mme Anne Voisinne.